**Communiqué de presse de VESE  
La constitution de l'Association des producteurs indépendants d'énergie est un succès. Deux groupes de travail sont lancés.**

*L'Association VESE a été constituée le 13 septembre 2014 à Wädenswil, dans les locaux de la HES zurichoise pour sciences appliquées.*

*Lors de sa fondation, l'Association des producteurs d'énergie indépendants comptait déjà plus de 30 membres parmi lesquels figurent 20 coopératives de production d'énergie (entre autres ADEV, Solarspar, SI-REN, Energie Genossenschaft Schweiz, Solar Genossenschaft St. Gallen) et des entreprises qui au total exploitent des installations solaires représentant une puissance de plus de 20 MWp.*

*Deux groupes de travail spécifiques se sont mis à la tâche de suite. L'Association VESE veut aussi apporter sa contribution dans le domaine de la mesure de la courbe de charge.*

*Berne, le 15 septembre 2014*

Chers responsables des médias,

Le 13 septembre, des producteurs d'énergie renouvelable venant de toute la Suisse se sont réunis pour constituer l'Association VESE (Association des producteurs d'énergie indépendants). Le comité de l'association est formé de huit membres parmi lesquels figurent cinq représentants de coopératives solaires.

L'Association est ouverte à toutes les technologies de production d'énergie décentralisée sur des critères de durabilité, la grande majorité des membres étant des exploitants d'installations photovoltaïques.

L'Association VESE s'est fixé pour objectif de regrouper des producteurs ne disposant pas de leur propre réseau de distribution et de les soutenir du point de vue technique et administratif. Par ailleurs, l'Association VESE va conseiller, représenter et défendre ses membres par rapport aux entreprises distributrices d'électricité, dans d'autres associations et groupements d'intérêt et auprès du Parlement fédéral pour les questions liées à la politique de l'énergie.

Deux groupes de travail ont été crées simultanément à la constitution de l'Association. VESE invite toute personne intéressée à y participer activement.

a) **Groupe de travail sur la consommation d'énergie**

Objectif: développement de modèles administratifs et techniques concernant la consommation dans un rayon élargi selon le principe du "réseau d'utilisateurs" (Arealprinzip). Courriel du groupe de travail: [eigenverbrauch@vese.ch](mailto:eigenverbrauch@vese.ch)

b) **Groupe de travail pour une communauté d'achats**

Objectif: création d'une communauté d'achat de matériel pour installations photovoltaïques.   
Informations supplémentaires sous  
<http://www.vese.ch/fr/groupe-de-travail-pour-une-communaute-dachats/>   
Courriel du groupe de travail: [einkaufsgemeinschaft@vese.ch](mailto:einkaufsgemeinschaft@vese.ch)

En plus des groupes de travail qu'elle vient de créer, l'Association VESE élabore des projets concrets dans le cadre de la surveillance à distance des installations, de la comparaison des coûts, de la remise à niveau des anciennes installations ainsi que des crédits et cautionnement. Informations supplémentaires sous [www.vese.ch/projets](http://www.vese.ch/projets).

**Mesure de la courbe de charge**

Le procédé de mesure de la courbe de charge ‑ qui consiste à mesurer toutes les 15 minutes le courant produit et consommé ‑ est un autre sujet d'actualité brûlante.

Les propriétaires d'installations dont la puissance connectée est supérieure à 30 kVA ont l'obligation de faire mesurer la courbe de charge et les exploitants de réseaux facturent cette prestation jusqu'à CHF 1'000.- par année. La limité fixée à 30 kVA est arbitraire; dans d'autres pays par exemple, la mesure est prescrite à partir de 100 kVA. Les coûts élevés engendrés par l'obligation de mesure compromettent l'exploitation rationnelle des installations et entravent ainsi une rapide transition vers la production d'énergie décentralisée.

L'Association VESE va agir pour que la mesure de la courbe de charge ne soit obligatoire qu'à partir de 100 kVA et elle s'efforcera de conclure une convention cadre pour l'abaissement des coûts de ces mesures. Les producteurs d'énergie intéressés trouveront plus d'informations sous [lastgangmessung@vese.ch](mailto:lastgangmessung@vese.ch).

Nous apprécierions que dans vos médias vous puissiez rendre compte de la constitution de l'Association VESE et de la création de nos groupes de travail.

Nous sommes évidemment à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire et nous vous remercions de l'attention que vous portez à ces lignes.

Au nom de toute l'équipe de l'Association VESE je vous adresse mes salutations les meilleures.

Walter Sachs

PS: Vous trouverez des photos et d'autres textes destinés aux médias sous

[www.vese.ch/downloads](http://www.vese.ch/downloads)

**Informations complémentaires et contact pour les médias**

Diego Fischer

Membre du directoire de l'Association VESE

Tél. 077 466 86 26

Courriel: diego.fischer@vese.ch